Nous pouvons citer encore un exemple qui témoigne, une fois de plus, de l'inlassable désir d'une Croix-Rouge de multiplier les bienfaits de sa présence; il s'agit ici de l'école de dressage de chiens pour aveugles. Cette activité débuta en 1946, d'une manière modeste, à Erfurt, pour devenir une grande entreprise, dix années après, comprenant le nombre imposant de 1.100 chiens pour aveugles. Disons que les méthodes adoptées pour le dressage ont eu un certain retentissement jusqu'à l'étranger. L'auteur consacre également de nombreuses pages à la Croix-Rouge de la Jeunesse, à la formation des esprits, à la signification profonde que cette œuvre représente pour l'avenir d'une Société nationale.

La place nous manque pour pousser plus avant l'analyse de cet ouvrage qui, s'il peut susciter sur certains points la controverse, n'en représente pas moins une analyse intéressante de la situation d'une Croix-Rouge et de ses moyens, dans une condition historique donnée. Il est utile, sans aucun doute, que des études soient entreprises sur les rapports entre la Croix-Rouge et la société et les répercussions que telle ou telle modification dans les structures sociales peut avoir sur les tâches mêmes d'une Croix-Rouge nationale.

J. Z.

GUSTAVE ADOR

par

ALBERT PICOT

Dans une conférence présentée au Cercle libéral de Genève — et dont il publie le texte — l'auteur rappelle la longue carrière et la belle figure morale de celui qui servit l'œuvre de la Croix-Rouge pendant 58 ans. M. Picot rappelle que dès 1870, en effet, Gustave Moynier se fait aider par son neveu Gustave Ador, qui deviendra lui-même président du CICR en 1910, et qui gardera cette fonction jusqu'à sa mort, en 1928. C'est dire qu'il devait, comme

BIBLIOGRAPHIE

le dit bien M. Picot, «marquer la Croix-Rouge de sa forte personnalité et lui donner, de 1914 à 1918, un lustre extraordinaire... Il voyage dans toutes les capitales, visite les souverains et les chefs de gouvernement. Partout il demande l'adhésion aux mesures de charité que le CICR met en train. Il dissipe la méfiance de ceux qui ne veulent pas être faibles vis-à-vis d'ennemis, mais qui comprennent peu à peu, pour les leurs, la valeur du mot réciprocité... Le prestige de Gustave Ador est immense. C'est l'homme de la charité, qui passe les frontières des deux camps et entretient des rapports avec toutes les personnalités dirigeantes de la guerre ».

M. Picot rappelle également la part éminente que prit Ador dans la politique suisse dès 1917. Nommé président de la Confédération suisse en 1919, il ira à Paris discuter avec les puissances du Traité de Versailles des intérêts majeurs de son pays. Son autorité naturelle, son intelligence si claire et lucide, ont permis à Ador d'être pour son pays un grand citoyen, mais d'être en même temps, comme l'indique opportunément M. Picot, un citoyen du monde. Et cela, il le fut essentiellement par l'activité humanitaire qu'il eut au sein de la Croix-Rouge, à une époque où celle-ci se développait lentement et, plus tard, lorsqu'elle démontra, à l'épreuve de la première guerre mondiale, sa force et son efficacité.

J. - G. L.

LES ACCORDS INTERNATIONAUX DU SULTAN SIDI MOHAMMED BEN ABDALLAH ¹

par

JACQUES CAILLÉ

M. Jacques Caillé, correspondant de l'Institut de France, vient de faire paraître sous ce titre une remarquable étude sur les traités internationaux conclus par le sultan du Maroc, de 1757 à 1790.

¹ Collection d'études juridiques, politiques et économiques, Université du Maroc, Rabat, 1960.